



# PAYS PLAINE DE SAÔNE VINGEANNE

## COMPTE RENDU

### Comité Local d'Examen des Projets

- Le jeudi 18 Mars 2011, cdc canton de Pontatiller-sur-Saône -

#### Etaients présents :

**Techniciens Pays :** Mademoiselle Marion CHENU, Madame Véronique GIRAUD, Messieurs Samuel LAMY et Cyril DORNIER

**Préfecture de Côte d'Or :** Madame Francine LOINTIER

**Conseil Régional de Bourgogne :**

Monsieur Anthony AUMAND

**Conseil Général de Côte d'Or :** Madame Carine LISBERNEY

**Direction Départementale des Territoires :** Madame Carmen SAFTESCO

#### Absent :

**SGAR :** Madame Amélie RAVEL

---

*Communauté de communes du canton de Pontatiller-sur-Saône, le jeudi 18 Mars 2011*

Pour des raisons électorales et à titre exceptionnel, le Comité Local d'Examen des Projets ne s'est déroulé qu'en présence des techniciens référents.

L'Ordre du jour comporte les points suivants :

#### **1- Demandes de financements :**

- Ingénierie : Dossiers de demande de subventions (fonctionnement)
  - Ingénierie Pays (4 dossiers)
  - Poste d'animateur territorial à vocation économique
- Tourisme
  - Dossier de demande de financements édition du guide « Bienvenue en Pays Plaine de Saône Vingeanne »
- Cadre de Vie :
  - Pratique Agricole Durable - Chambre d'Agriculture
- Vie Culturelle Sportive et Associative
  - Dossiers de demande de subventions « Appel à projets 2011 » (5 dossiers) :
  - Dossier de demande de subventions « Forum des associations 2011 »

#### **2 ó Renégociation du contrat de Pays**

Présentation des perspectives définies par le Conseil d'Orientation de Pays dans le cadre de la renégociation à mi-parcours

#### **1- Demandes de financements :**

##### **Ingénierie Pays :**

Présentation des dossiers de demandes de financements pour les postes d'animation Pays : Généraliste, Tourisme, Vie culturelle sportive et associative.

##### **Animation généraliste :**

La démarche est validée sur le principe, mais devra faire l'objet de nouvelles perspectives budgétaires sur le volet des cofinancements.

Les fonds européens FEADER : la mobilisation des fonds FEADER ne peut prendre en compte le poste de secrétariat (¼ temps) mis à disposition pour le Pays.

Conseil Général : une réflexion est en cours du Conseil Général de Côte d'Or quant à la révision des critères d'intervention pour la mobilisation de l'enveloppe « appui aux territoires ». Dans cette proposition, le personnel alloué aux démarches administratives et secrétariat pourrait ne plus être subventionnée.

Le dossier est donc validé sur le principe, mais un nouveau plan de financement devra être communiqué aux cofinanceurs, prenant en compte les nouvelles exigences.

*Animation habitat :*

*Dossier approuvé*

Il est précisé que le chargé de mission habitat quitte le Pays. Le recrutement d'un nouveau technicien est en cours. Les nouveaux éléments et un budget (si nécessaire) seront transmis aux cofinanceurs pour actualiser le dossier, une fois le recrutement effectué.

*Animatrice tourisme / animateur vie culturelle sportive et associative:*

Pas de remarques, dossier approuvé

*Animateur Territorial à vocation économique (CDC du canton de Pontailleur-sur-Saône)*

Le Pays est sollicité pour le cofinancement de ce poste à ½ temps et mutualisé entre les Communautés de Communes du Val de Vingeanne, du Mirebellois, du canton de Pontailleur-sur-Saône, Rives de Saône. La Commune d'Auxonne est également cosignataire de la convention, le projet n'ayant pas été validé par la Communauté de Communes d'Auxonne Val de Saône.

Ce cofinancement sera proposé dans le cadre de la mobilisation des fonds territoriaux régionaux lors de la renégociation.

**Remarque :**

*Conseil Général de Côte d'Or :*

Les plans de financements proposés ne sont pas en adéquation avec le contrat Ambitions Côte d'Or cosigné avec la communauté de communes, ni à la révision du présent contrat.

*Conseil Régional de Bourgogne :*

Ce dossier ne pourra être approuvé, s'il n'est pas mentionné et validé dans le cadre de la renégociation du contrat de Pays. Il est donc nécessaire de présenter un avenant.

Remarques :

- Pourquoi un ½ temps, étant donnée la fiche de poste, les missions à accomplir et l'étendue du territoire, est-ce le bon format ?
- N'y a-t-il pas des redondances avec les missions des chambres consulaires ? développer le principe de complémentarité
- Accompagnera-t-il la communauté de communes Auxonne Val de Saône dans ses travaux de réalisation pour la ZAE agro-industriel ? et la filière légumière ?
- Le profil ne doit-il pas être complété par un profil marketing territorial ?

Pour la renégociation, il est nécessaire de préciser la fiche de poste : présence de terrain, périmètre d'action et missions.

Il est nécessaire que l'agent travaille en adéquation avec « Bourgogne Développement », et utilise les outils régionaux du type « j'entreprends en Bourgogne » par exemple.

**Tourisme**

- *Dossier de demande de financements édition du guide « Bienvenue en Pays Plaine de Saône Vingeanne »*

Nouvelle édition du Guide touristique du Pays, qui permettra la mise à jour des informations du document. Il est rappelé que le document est réalisé en collaboration avec les Offices du Tourisme et Syndicat d'initiative du Pays, et ceux des communautés de communes du Val de Gray, et Rives de Saône.

Il est à noter une modification budgétaire sur le cofinancement du projet (cf. document annexe) pour conserver l'équilibre entre l'intervention sur le budget HT des fonds FEADER.

La parution du guide est programmée pour le mois d'avril.

*Pas d'observation sur le dossier, demande approuvée*

**Cadre de Vie :**

- *Pratique Agricole Durable - Chambre d'Agriculture*

Dossier pluriannuel mis en œuvre par la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, pour le développement d'actions de sensibilisation et de formation des acteurs agricoles. Le but de ces actions est la sauvegarde des prairies du Val de Saône, la préservation de la biodiversité et des sites écologiques sensibles.

*Pas d'observation sur le dossier, demande approuvée*

➤ Vie Culturelle Sportive et Associative

Dossiers de demande de subventions « Appel à projets 2011 » (5 dossiers) :

- *Chapitô (Association Le Turlupin) : 3 704 p sollicités*

Projet ayant pour objectifs de réunir plusieurs acteurs culturels du Val de Saône et de Côte d'Or au sein d'un même projet. L'événement final se composera des représentations, fruit du travail en ateliers réalisés sur l'année.

Il est à préciser que le collège d'Auxonne est également impliqué dans ce projet, par le biais de ses actions jeunesse et l'appel à projet « starter » du Conseil Général.

*Pas d'observation sur le dossier, demande approuvée*

- *Escap'Art 2011 : 2 400 p sollicités*

Troisième édition du dispositif. Il se déroulera sur les communes de Cheuge et Jancigny. Le fil rouge de ce millésime sera le thème des ponts et du cinéma en lien avec le tournage du film « la Veuve COURDEC » dans les années 70 à Cheuge.

*Pas d'observation sur le dossier, demande approuvée. Le CRB demande un bilan des 2 années précédentes.*

- *Programmation Culturelle Ville d'Auxonne : 5 000 p sollicités*

Dans la continuité 2010, la commune d'Auxonne marque sa volonté de proposer une programmation culturelle de qualité sur le Pays et de s'investir dans le développement culturel et artistique pour tous.

Tout en s'appuyant sur les compétences associatives locales pour la création d'événementiel, la municipalité propose une programmation professionnelle avec 4 univers esthétiques prioritaires : Théâtre, Musique, Danse, Cinéma (cf. programmation).

*Pas d'observation sur le dossier, demande approuvée. Le CRB souhaiterait un bilan plus détaillé des précédentes programmations.*

- *Programmation culturelle ville de Mirebeau-sur-Bèze : 5 000 p sollicités.*

Situé au cœur du Pays, le Mirebellois est riche d'une dynamique culturelle et artistique locale. Elle se traduit par l'investissement de ses associations, et d'une école de musique cantonale qui rayonne largement sur les territoires voisins.

La commune de Mirebeau-sur-Bèze dispose d'un centre socioculturel offrant des perspectives d'accueil de spectacles professionnels et a décidé de développer un projet culturel test pour la mise en place d'une saison culturelle professionnelle composée de 5 spectacles : « Les Vendredis Spectacles ».

*Pas d'observation sur le dossier, demande approuvée*

- *Cinéma Plein air- Movie Night : 1 655 p sollicités*

Les bénévoles de l'association des BTS « communication » ont imaginé créer un événement annuel d'envergure, qui leur permette d'expérimenter concrètement tous les aspects liés à la communication tout en proposant une manifestation culturelle dynamique pour le territoire.

Inspiré par le cinéma et les films américains, le projet se base sur la création d'un univers à l'image des « drive-in » des années 70 (projection cinématographique en plein air, visionnée depuis les voitures).

Ce projet de cinéma en plein air se nommera « Movie night », et se déroulera le 6 mai 2011, sur le site de l'Arsenal à Auxonne.

Les courts métrages diffusés seront réalisés par les étudiants avec l'aide de l'UDMJC et l'association LE TURLUPIN. Spectacles tous publics, ils ciblent cependant les publics jeunes et jeunes adultes.

Une sensibilisation du public sur les addictions et les méfaits de l'alcool, drogue, tabagisme, MST et des risques auditifs sera réalisée auprès du public.

*Pas d'observation sur le dossier, demande approuvée*

- *Dossier de demande de subventions « Forum des associations 2011 »*

Comme chaque année, le forum des associations sera reconduit sur les 4 cantons du Pays le premier week-end de septembre et fait l'objet d'une demande annuelle de financements auprès du Conseil Régional de 3 000 p.

*Pas d'observation sur le dossier, demande approuvée avec une demande de précision sur certains aspects du bilan.*

## 2 ó Renégociation du contrat de Pays

Nouvelles orientations qui feront l'objet de renégociation :

### ♦ **Programme d'Intérêts Général d'Amélioration de l'Habitat**

Afin de mettre en òuvre cette dynamique sur le territoire, proposition au Conseil Régional et à la Préfecture de Côte d'Or de mobiliser les crédits nécessaires pour atteindre 80 % de cofinancements sur la réalisation de cette action.

→ La dernière année du dispositif étant en 2014, nous devons anticiper une réflexion avec les cofinanceurs concernant le plan de financement 2011-2014 malgré la fin du Contrat de Pays fin 2013.

### Remarque :

CRB : si des crédits doivent être mobilisés pour 2014, ils devront être votés au plus tard en novembre 2013, hypothèse à confirmer.

Préfecture : il sera également nécessaire d'engager les crédits avant la fin d'année 2013.

Précisions d'ordre général : ces éventualités ne peuvent être considérées comme définitives. Cette opportunité ne pourra être actée que lors du budget de l'année 2013.

Une des solutions les plus fiables, serait la concentration des crédits territoriaux Pays sur les années 2011/2012/2013, et le cumul des crédits de l'ANAH sur la fin du dispositif (2013/2014).

Renseignements pris auprès de l'ANAH à communiquer.

### ♦ **Animateur Territorial à vocation économique:** (cf. dossier de demande de financements page 2)

Pour rappel, ce projet est porté par la Communauté de Communes du canton de Pontailier-sur-Saône, et consiste à la création d'un poste d'Animateur Territorial à vocation économique à ½ temps.

Une convention est cosignée par l'ensemble des territoires associés au projet (en circulation), à savoir :

Communautés de Communes du Val de Vingeanne, du Mirebellois, du canton de Pontailier-sur-Saône, Rives de Saône, et la Commune d'Auxonne se substituant à la Communauté de Communes (proposition refusée par le conseil).

→ Proposition de mobilisation de crédits du Conseil Régional

### ♦ **Mobilité :**

Afin de répondre aux besoins de mobilité en milieu rural, et apporter une réponse locale aux problématiques de déplacements, de services. Propositions d'acquisition d'un minibus pour les Communautés de Communes à destination de publics cibles.

Proposition de mobilisation de crédits territoriaux du Conseil Régional et de l'État par le FNADT.

→ Un avenant au Contrat de Pays sera rédigé pour le développement des projets et le cofinancement de toutes les actions mobilités.

### ♦ **Mobilier vélo routes**

Dans le cadre de mise en òuvre d'une signalétique vélo routes appropriée sur la voie bleue, la voie verte, et la Liaison Dijon à la Saône, le Pays propose une majoration des crédits régionaux afin d'atteindre un cofinancement à hauteur de 80%

→ Proposition de mobilisation de crédits territoriaux du Conseil Régional pour répondre à cette attente.

### ♦ **Connaître et valoriser le patrimoine**

Fiche action 7.1 du Contrat de Pays, à ce jour les projets soutenus dans le cadre de cette enveloppe induisent un reliquat de 1 600 €. Le seuil d'intervention du Conseil Régional étant de 3 000 €, une mobilisation de fonds complémentaires est souhaitée pour l'accompagnement minimal d'un projet.

→ Proposition d'équilibrage à l'aide des crédits régionaux.

◆ **Création d'aires de camping-car**

Cette action était présente dans le premier Contrat de Pays. Les territoires font part d'un besoin croissant de ce type d'équipements afin de répondre aux besoins des touristes. Il est donc proposé de représenter un avenant au Contrat de Pays pour la réalisation de ses équipements. À ce jour, 3 projets sont recensés sur les communes de Montigny sur Vingeanne, Mirebeau-sur-Bèze, Bèze.

→ Proposition de mobilisation de crédits territoriaux du Conseil Régional et de l'État par le FNADT.

Remarque :

*Conseil Régional:* le Conseil Régional ne souhaite plus intervenir sur la réalisation de ces projets

◆ **Programmation annuelle relais petite enfance**

Les relais petite enfance du Pays Plaine de Saône Vingeanne ont développé une dynamique commune.

Cette opération consiste en la réalisation d'ateliers animés par des intervenants professionnels, associatifs, artisans auprès des enfants et sur chacun des territoires. Deux journées dédiées aux enfants et parents sont organisées autour d'échanges, d'ateliers communs et présentant le rendu du travail collectif.

Afin de permettre le développement et les avancées de cette action, il est proposé un cofinancement annuel pour la création des projets.

→ Proposition de mobilisation de crédits territoriaux du Conseil Régional et de l'État par le FNADT.

◆ **Création d'un accueil jeune**

Suite à son investissement en matière de politique jeunesse, la Communauté de Communes du Mirebellois a souhaité créer un espace dédié aux jeunes, encadrés par un coordinateur/animateur jeunesse (Point Information Jeunesse).

Ainsi, la Communauté de Communes souhaite réhabiliter un bâtiment afin d'accueillir cette structure.

Ce projet est associé à une plus vaste prévision, d'accueil, dans le même bâtiment, du chantier d'insertion « Avenir Environnement » (Association).

→ Proposition de mobilisation de crédits territoriaux du Conseil Régional

Remarque :

Conseil Régional : suite à la table ronde organisée avec l'ensemble des acteurs techniques et financiers autour de ce projet, le conseil régional propose que la réhabilitation du bâtiment soit prise en compte dans sa globalité, et puisse bénéficier des crédits territoriaux du contrat de Pays.

Cette proposition devra l'objet d'un avenant sur la réalisation de l'ensemble du projet.

◆ **Mis en évidence du patrimoine archéologique local**

Riche de son passé historique, la Communauté de Communes du Mirebellois souhaite mettre en évidence son histoire, et les vestiges liés à la présence de la VIIIème légion romaine sur son territoire (recensement du camp et de ses annexes). Ainsi, en lien avec l'Institut National de Recherche Archéologique Préventive et la ville de Strasbourg, la Communauté de Communes souhaite mettre en évidence son riche passé historique.

Pour répondre à cet objectif, différents projets sont en réflexion comme la réalisation d'une étude préalable à la création d'un centre de rencontres archéologiques, une signalétique appropriée pour la mise en évidence du camp romain, l'organisation d'un festival d'archéologie vivant.

→ Proposition de mobilisation de crédits territoriaux du Conseil Régional

Remarque :

Direction départementales des territoires : possibilité de mobiliser des fonds européens sur la mesure 323-E (à l'exception pour la création ou l'aménagement d'un musée) du FEADER, sous réserve des avis et expertise de la DRAF, d'un comité scientifique